



80% des ophtalmologistes libéraux déjà vaccinés contre la Covid19 selon une étude du SNOF

Alerte presse du 15/03/2021

L'enquête du SNOF* réalisée auprès d'un panel de 847 ophtalmologistes, révèle qu'une grande majorité des répondants (80%) a déjà reçu au moins la première dose de vaccination contre la Covid19 : une dynamique qui va se poursuivre dans les prochaines semaines.

« Dans un contexte de réticence marquée envers les vaccins, les ophtalmologistes font preuve de volontarisme et d'une forte mobilisation : 67% ont déjà reçu les 2 doses vaccinales. Ces résultats sont le reflet de l'exemplarité de l'ophtalmologie dans cette crise sanitaire sans précédent. Notre spécialité, consciente dès le départ de la gravité de la pandémie, a été la première à émettre des recommandations sur le port permanent du masque dans les cabinets et ceci dès le 3 mars 2020. Elle a su s'organiser rapidement lors du premier confinement. Rappelons malheureusement que le 7 février 2020, le premier médecin lanceur d'alerte à Wuhan, le Dr Li Wenliang, ophtalmologiste âgé de seulement 34 ans, décédait de la Covid19. », déclare le Dr Thierry Bour, Président du SNOF.

Conscients de l'intérêt à la fois pour leur santé et celle de leurs patients, les ophtalmologistes pratiquant en cabinets ont accueilli très favorablement le vaccin (seuls 5% restent aujourd'hui réticents à l'injection). Cette dynamique largement amorcée notamment auprès des plus de 50 ans (vaccinés à 86%), va se poursuivre dans les prochains mois, puisque 58% des ophtalmologistes non encore vaccinés pensent recevoir la première injection prochainement.

Une courte majorité, 53% serait favorable à l'obligation vaccinale contre la Covid19 pour les soignants. Vu le fort taux d'adhésion à la vaccination, cela peut cependant se discuter.

Pour le Dr Thierry Bour : « Contrairement à la supposée résistance à la vaccination de la part des soignants, on constate un accueil très favorable au sein des cabinets des ophtalmologistes. Les praticiens y voient là l'opportunité de pratiquer dans des conditions plus sereines sans risque pour leur santé et celle de leurs patients souvent âgés. La vaccination permet aussi de garder opérationnel l'ensemble du personnel des cabinets et ainsi d'assurer la continuité des soins ».

*Le SNOF a mené l'enquête du jeudi 11 mars au dimanche 14 mars via l'administration d'un questionnaire en ligne auprès de 847 ophtalmologistes libéraux.

A propos du SNOF :

Créé en 1906, le SNOF a pour but « d'étudier et de préparer en collaboration avec les pouvoirs publics et les autorités compétentes l'application des mesures générales de protection de la santé

publique pouvant se rapporter à l'exercice de l'ophtalmologie ». Avec ses 2 900 adhérents, il regroupe 2/3 des ophtalmologistes de France et obtient ainsi le taux de syndicalisation le plus élevé des syndicats français.

Il constitue l'interface entre les ophtalmologistes, avec leurs priorités de médecins, l'intérêt de leurs patients, leur volonté de garantir un accès à des soins de qualité et les pouvoirs publics.

Le SNOF propose des schémas éprouvés de délégation de tâches, de collaboration accrue avec les orthoptistes et les opticiens, pour un exercice médical adapté aux ophtalmologistes d'aujourd'hui et de demain, tout en préservant la santé des patients.

www.SNOF.org
@snof.org

Contact presse

Ariane Gateau – 01 58 65 10 72 / agateau@hopscotch.fr
Alice Augeraud – 01 58 65 00 54 / augeraud@hopscotch.fr